



« Les Sapouss' » Groupe AMAP de Yerres  
Siège social : La grange au Bois – Villa Saint Jean- 10 rue de Concy- 91330  
YERRES  
Association loi 1901 inscrite à la Préfecture d'Evry sous le N°W912002974

## Compte Rendu

### Conseil du 16 novembre 2020

Présents : Marie Claire Bachelier, Daniel Lambert, Geneviève Bellissard, Gaëlle Jouet, Frédérique Camilleri, Marine Vermersch, Corinne Jarry, Isabelle Barret Hagel, Philippe Verière, José Charters, Isabelle Sabatier (Arrivée en cours de réunion)

## Ordre du jour

1)Organisation de l'Assemblée Générale 2021.....	1
Tenue de l'AG.....	1
Ordre du jour de l'AG.....	2
Préparation de l'AG.....	2
Reconduction du Conseil.....	2
Reconduction des référents.....	2
Légumes.....	2
Fromage de chèvres.....	2
Pain.....	2
Pâtes.....	3
Tisanes et Aromatiques.....	3
Laine.....	3
2)Farine : départ du producteur Jean-François Gautier ; quid du/des nouveau(x) producteur(s) ?.	3
3)Si on a le temps, proposition de nouveaux produits : quels sont ceux qui entrent dans le cadre de l'Amap ? Réfléchir à la création d'un groupement d'achats.....	3
4)Autres points abordés en cours de reunion.....	3
Contenants.....	3

## 1) Organisation de l'Assemblée Générale 2021

### Tenue de l'AG

Il est probable que le 22 janvier, date de l'AG, le confinement ne nous permet pas d'être présent.

2 solutions :

- Assemblée en visioconférence ?
- Envoi des documents par email, vote par correspondance et ensuite un conseil en visio, documents à envoyer 15 jours avant la date de l'AG.

Question : Doit-on avoir un accord des adhérents pour avoir un vote par correspondance ?

On s'oriente vers un vote par correspondance.

### Ordre du jour de l'AG

- Le rapport moral → Daniel et Marie Claire
- Le rapport financier → Frédérique
- Renouvellement du conseil

## Préparation de l'AG

Préparer les documents avec les explications et les envoyer au moins 15 jours à l'avance.

Pour l'AG, laisser une case à côté du vote pour l'adhérent puisse mettre un commentaire.

Avoir les documents imprimés au local, pour qu'ils puissent être rempli directement.

Demander avant l'AG, si il y a des candidats au conseil.

## Reconduction du Conseil

Reconduction du conseil actuel mais ouverture à ceux qui souhaitent y participer. Inscrire au tableau du local l'ouverture au conseil.

Demander l'avis si ils veulent poursuivre le conseil :

- Pablo
- Michel
- Noémie
- Brigitte

## Reconduction des référents

### Légumes

Il est nécessaire de recruter de nouveaux référents, notamment pour les légumes, Pablo a annoncé qu'il souhaite arrêter.

Le plus simple pour recruter est de parler directement aux personnes ayant un contrat légumes lors des distributions.

Le contrat légume n'est pas le plus simple. C'est un peu le contrat central de l'AMAP.

Géraldine poursuit son rôle de référent légume et pourra ainsi « chapeauter » le nouveau référent.

À noter : En termes d'organisation lors des distributions, cette année, c'est plutôt Martine, Daniel et Isabelle S qui s'en sont chargés.

### Fromage de chèvres

Monique Bécane souhaite arrêter le rôle de référente fromage de chèvre. Sandrine est bien à l'aise pour la partie administrative mais ne souhaite pas se charger du côté relationnel. Marie Claire veut bien reprendre le rôle de référente Fromage de chèvre à la place de Monique.

### Pain

Pour le pain, est-ce que les référents restent les mêmes ?

### Pâtes

Pour les pâtes, référents Frédérique et Marine. L'année prochaine, le producteur compte semer de la lentille, . cela pourra donner lieu à un contrat ponctuel, selon la récolte

### Tisanes et Aromatiques

Appel à référent pour les tisanes et aromatiques.

Proposition de Ludivine comme référente. Isabelle la contacte pour la lancer sur ce rôle. Chercher une autre personne comme référent. En attendant, Isabelle H. l'aidera au besoin.

## **Laine**

Pour la laine, référents pressentis Michèle et Claudine.

Pour ce produit, il est possible que ce soit un contrat hors amap.

## **2) Farine : départ du producteur Jean-François Gautier ; quid du/des nouveau(x) producteur(s) ?**

Prévenir les adhérents que Jean François arrête sa production de farine. Isabelle en a informé certains mais pas tous. Isabelle S. se charge de préparer un courrier d'information à ce sujet.

Nous avons perdu des adhérents lorsque Geoffroy a arrêté la farine complète. Avec le nouveau producteur de pâtes et farines il y a donc la possibilité de continuer à offrir un contrat farine.

Possibilité, si besoin d'augmenter le nombre de distribution pour la farine, que Geoffroy apporte les produits pâtes-farine, car ils ont proches géographiquement.

Proposer 2 ou 3 farines en contrat « régulier » et les farine seigle et sarrazin en ponctuel.

Concernant le boulanger, sa priorité est la pain. La vente de farine est un appoint en cas de surplus de fabrication. Attention, il souhaite s'agrandir pour produire plus de pain.

## **3) Si on a le temps, proposition de nouveaux produits : quels sont ceux qui entrent dans le cadre de l'Amap ? Réfléchir à la création d'un groupement d'achats.**

Pour lancer une association, il est préférable d'avoir 2 ou 3 produits au lieu d'un seul.

Faire une association, pour une visibilité avec la mairie.

Possibilité d'utiliser le local pour les distributions si elles ont lieu un autre jour que le mardi.

## **4) Autres points abordés en cours de reunion**

### **Contenants**

Pour les sacs papier, Frédérique à reçu 4 exemplaires à choisir. Elle les apporte demain à la distribution. Ce sont des sacs simples en papier kraft.

Choix des sacs pour cette année. C'est une année pour voir.

Envisager que les adhérents apportent leur contenant, mais attention à la manutention que cela risque de demander.

**Prochain conseil dimanche 13 décembre 2020 à 16h00 en vidéoconférence.**